

# L'UNION EUROPEENNE ET LES NOUVELLES GENERATIONS



**Tout ce que nous devrions  
savoir et ne pas oublier**

**José Daniel**

José Daniel

**L'UNION EUROPEENNE  
ET LES NOUVELLES GENERATIONS**

Tout ce que nous devrions savoir et ne pas oublier

Auteur: José Daniel  
Dessin de la couverture: Juan Daniel  
Traduction: Danielle Rais  
Maquette: W Comunicació  
Imprimerie: Prismàtic Arts Gràfiques  
Première édition: Mars 2014  
Dépôt légal: DL B 6134-2014

# Avant-propos

Le livre que tu as entre les mains, cher lecteur, est un recueil de onze articles, précédés d'une introduction, qui ont été publiés chaque samedi dans **le quotidien espagnole on line VIA EMPRESA ([www.viaempresa.cat](http://www.viaempresa.cat)) dans sa section OPINION**, de septembre à novembre 2013.

L'objectif principal de ces articles et de cette publication, fondamentalement de caractère didactique, est de contribuer à la meilleure compréhension du rôle que représente l'Union européenne dans nos vies, en résumant **ce que chacun devrait savoir et ne pas oublier à son propos, en particulier les nouvelles générations.**

Texte actualisé en Février 2014



# Sommaire

<b>Prologue par José María Gil-Robles .....</b>	<b>6</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>8</b>
<b>1. La paix, le premier grand objectif atteint.....</b>	<b>10</b>
<b>2. Jean Monnet et le Plan Schuman: de la réflexion aux faits .....</b>	<b>11</b>
<b>3. La Communauté du Charbon et de l'Acier (CECA) et le Marché         Commun européen (MCE): l'économie d'abord .....</b>	<b>12</b>
<b>4. Institutions et Traités: le ciment de la construction européenne ...</b>	<b>14</b>
<b>5. Euro: abandon de souveraineté, mes progressivement .....</b>	<b>16</b>
<b>6. Les crises ont toujours relancé l'Union européenne .....</b>	<b>17</b>
<b>7. Plus d'Europe .....</b>	<b>19</b>
<b>8. L'eurosepticisme augmente: pourquoi ? .....</b>	<b>22</b>
<b>9. Plus de pédagogie .....</b>	<b>23</b>
<b>10. Le cas particulier de la Suisse: hors de l'UE mais en marche         vers l'intégration .....</b>	<b>25</b>
<b>11. La Fondation Jean Monnet pour l'Europe .....</b>	<b>28</b>
<b>Epilogue .....</b>	<b>29</b>
<b>Bibliographie consultée .....</b>	<b>31</b>

# Prologue

---

Je souhaite exprimer à José Daniel mes plus sincères remerciements pour son invitation à préfacier cet ouvrage. Un ouvrage très important du fait de son contenu et de son opportunité.

Son contenu: une explication des traits essentiels de l'Union européenne, dans un langage simple et accessible à tous ceux qui ne sont pas des spécialistes de l'intégration européenne. J'insiste sur ce point car, souvent, les européens ne nous rendons pas compte de la complexité et de la difficulté

de compréhension qui résulte du langage communautaire, qui crée un effet de distanciation entre le citoyen et les institutions, entre l'europeéen moyen et les actions qui se mettent en place en sa faveur. José Daniel n'a pas dévié de son objectif: c'est un connaisseur qui écrit pour que les non-connaisseurs comprennent.

Le moment choisi est particulièrement opportun. En effet, à peine commençons-nous à sortir de la grave crise de ces dernières années que des élections auront lieu qui mettront en lumière les principaux problèmes qui se présentent à l'Union européenne. Les eurosceptiques diront qu'il n'y a pas lieu de continuer à renforcer ce qui nous unit – comme nous l'avons fait pour sortir de la crise – mais de réduire les liens communautaires et de laisser chaque pays choisir les politiques qu'il souhaite. Pour nous qui souhaitons davantage d'Union, des divergences existent aussi quant à savoir s'il faut mettre ou non un terme aux politiques d'austérité, sur les moyens à utiliser pour relancer l'économie et s'il y a lieu de mutualiser les dettes de quelques Etats membres.

De plus, pour la première fois les partis européens vont présenter à leurs concitoyens leurs candidats à la Présidence de la Commission, comme les partis nationaux présentent à leurs électeurs la personne qu'ils souhaitent comme Président du Gouvernement.

L'électeur qui aura lu cet ouvrage ira sans aucun doute aux urnes mieux armé que celui qui sera seulement informé par les moyens de communication et pourra mieux mesurer, que dis-je, beaucoup mieux mesurer, la portée de son vote.

Clair, complet et opportun, c'est l'ouvrage que José Daniel met à notre disposition dans cette année clé. Merci et félicitations !

José Maria Gil-Robles  
Président de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe  
Ancien président du Parlement européen



# Introduction \_\_\_\_\_

La création de l'Union européenne a été, pour notre Continent, le fait le plus important du XXème siècle. Son développement continue:

- de six au début, les membres sont actuellement 28
- nous circulons à l'intérieur de l'Union européenne sans passeport ni douanes à l'égal que les marchandises, avec une monnaie unique dans 18 pays avec une inflation contrôlée, avec des cursus d'études et de titres compatibles, etc.
- et, ce qui est le plus important, **avec une paix consolidée, sans risques de guerres entre les 28 pays membres et ceux qui s'intégreront à l'avenir.**

Cela dit, malgré ces réalités positives et bien d'autres, dans presque tous les pays de l'UE un sentiment de désaffection croît dans de nombreux secteurs de la population. Ce qui est regrettable. Ainsi, par exemple, le Royaume Uni prépare un referendum afin de décider si la population souhaite sortir ou non de l'UE. En France, un parti politique important, le Front National, propose de suivre le même chemin. En Espagne, les pourcentages de participation aux élections au Parlement européen sont passés de 69% en 1987 à moins de 44% en 2009, alors que la moyenne

de l'UE fut d'à peine 45% pour l'année en question. Au Royaume Uni, la participation électorale fut inférieure à 38%.

Quelles sont les causes de cet **eurosepticisme croissant**? J'en citerai trois, entre les plus importantes:

1. La constatation que, à mesure que la construction européenne progresse, les gouvernements et ses institutions doivent céder une partie de plus en plus importante de leur souveraineté. Ce qui déplaît.

2. En comparaison de la précédente, la Commission de Bruxelles et, pour ne pas la citer, Mme Merkel, imposent de plus en plus leurs critères pour rétablir les équilibres économiques et financiers **sous forme de mesures d'austérité**, qui consistent en des coupures budgétaires, spécialement dans les pays du Sud (Grèce, Portugal, Espagne, Italie, Chypre) ainsi que dans plusieurs pays de l'ancienne Europe de l'Est.

3. Les générations nées dans les années quatre-vingts du siècle passé et, **surtout, les générations actuelles et futures** n'ont pas, et n'auront pas à vivre, directement ou indirectement, les conséquences de la Seconde Guerre Mondiale. Elles ignorent, ou n'ont qu'une vague idée du fait que le Marché Commun européen, aujourd'hui l'Union européenne, fut créé avec un très clair objectif prioritaire: la mise sur pied des mécanismes nécessaires pour **instaurer et consolider une paix indestructible** entre les pays d'Europe.

Pour combler ce manque de connaissance des nouvelles et futures générations de citoyens européens, des motifs fondamentaux qui ont favorisé le début de la construction européenne, et pour souligner les avantages d'arriver à une sorte d'Etats Unis d'Europe ou de Confédération européenne, qui serait l'objectif final, **un effort de pédagogie est nécessaire de la part des gouvernements, des institutions d'enseignement et des moyens de communication.**

C'est la raison pour laquelle onze brefs articles ont été préparés, **pour aider à mieux comprendre le rôle que l'Union européenne représente dans nos vies.** Ils résument ce que **nous devrions savoir et ne pas oublier sur l'Union, tout particulièrement les nouvelles générations.**

# 1. LA PAIX, LE PREMIER GRAND OBJECTIF ATTEINT

En août 1943, environ deux ans avant que se termine la Seconde Guerre Mondiale, le Français Jean Monnet (1888-1979) a rédigé une note de réflexion à l'intention du Comité de Libération National français. **Les premiers paragraphes de ce texte sont à lire absolument:**

*« La fin de la guerre approche. Les alliés en seront les vainqueurs. Par conséquent arrive le moment de penser à la paix. **En 1918, nous avons gagné la guerre. En 1919, nous avons perdu la paix.** Nous l'avons perdue parce que conclue sans solidarité pour que les vainqueurs et les vaincus soient traités de la même manière. De ce fait, vainqueurs et vaincus renouèrent très rapidement avec leurs rivalités traditionnelles ... Nous devons éviter un nouveau Traité de Versailles.*

*... **Maintenant nous gagnerons la guerre, mais nous devons aussi gagner la paix.***

*.. Il n'y aura pas de paix en Europe si les Etats se reconstituent sur une base de souveraineté nationale avec ce que cela entraîne de politique de prestige et de protection économique. Si les pays d'Europe se protègent à nouveau les uns contre les autres, la constitution de vastes armées sera à nouveau nécessaire. Certains pays, de par le futur traité de paix, le pourront; à d'autres, cela sera interdit. Nous avons fait l'expérience de cette méthode en 1919, et nous en connaissons les conséquences. L'Europe se recréera une fois de plus dans la crainte.*

***Les pays d'Europe sont, en général, trop petits** pour assurer à leurs peuples la prospérité que les conditions modernes rendent possible et par conséquent nécessaire. Il leur faut des marchés plus larges. Leur prospérité et les développements sociaux indispensables sont impossibles, à moins que les Etats d'Europe se constituent en une fédération ou **une « entité européenne » au sein de laquelle il n'y aura ni vainqueurs ni vaincus, mais uniquement des alliés soumis à une loi commune ... »***

**Ces réflexions furent à la base des initiatives qui se matérialisèrent ultérieurement:**

- **l'installation et la consolidation de la paix** entre les pays membres

de l'Union européenne. De fait, nous connaissons actuellement une période d'environ 65 ans sans guerre. **Nous devrions nous reporter à plus de 600 ans en arrière** pour connaître une aussi longue période de paix entre les pays de l'Union. Nous pouvons également affirmer, sans risques de nous tromper, qu'aussi longtemps que l'Union européenne existera il est pratiquement impossible qu'une guerre survienne à nouveau entre les pays membres,

· **le chemin choisi par les « pères de l'Union »**, comme nous le verrons plus loin, fut de **commencer par des mesures de type économique** plutôt que de privilégier des mesures de caractère politique.

En résumé, il convient de ne pas oublier que **la PAIX est le premier grand objectif réussi par l'Union européenne.**

## 2. JEAN MONNET ET LE PLAN SCHUMAN: DES REFLEXIONS AUX FAITS

**Jean Monnet est la personnalité qui a le plus influencé la définition et le décollage de l'Union européenne.** Bon observateur, pragmatique et prudent, avec une grande intuition à tout moment, il avait la capacité d'analyser chaque situation d'un point de vue global. Patient, il savait attendre que les circonstances lui permettent d'avancer. Les différents gouvernements français lui confièrent des missions nationales et internationales qui le firent bénéficier d'une grande expérience. Ainsi, par exemple, les Etats-Unis d'Amérique fut le pays qui l'impressionna le plus. Face à une Europe statique, plus intéressée par son passé que par son futur, divisée par des frontières, le nouveau continent lui fit découvrir un pays immense, dynamique et orienté vers le futur. A partir de ces observations il acquit la ferme conviction qu'il valait mieux préparer et travailler pour le futur plutôt que de travailler à conserver le passé. Dès lors, il s'est efforcé de mettre cette idée en œuvre.

Entre autres réflexions, dans le même sens que sa note de 1943 (chapitre 1 de ce livre), **Jean Monnet a rédigé et soumis au Ministre des Affaires Extérieures**

**de France, Robert Schuman** (1886-1963), la proposition suivante:

*« Il est nécessaire de modifier le cours des événements, et pour cela il est nécessaire de changer l'esprit des hommes. Les grandes déclarations, aussi importantes qu'elles soient, sont insuffisantes. Il est nécessaire d'agir en profondeur, immédiatement et dramatiquement pour changer radicalement la situation et rendre aux citoyens d'Europe l'espérance à laquelle ils finissent par ne plus croire.*

*Avec la mise en commun de produits basiques comme le charbon et l'acier et la création d'une nouvelle institution appelée « Haute Autorité » qui prendra des décisions qui seront obligatoires pour la France, l'Allemagne et les pays qui souhaiteront adhérer, cette institution établira les premières bases concrètes d'une fédération européenne indispensable pour la préservation de la paix. La circulation du charbon et de l'acier entre les pays adhérents sera libre de droits de douane. Progressivement la tendance sera de distribuer la production avec des critères de productivité »*

Robert Schuman fait sienne cette proposition et, après avoir obtenu l'accord du gouvernement français, l'annonce le 9 mai 1950. Auparavant, le même jour, informé par un message secret de Robert Schuman, **Konrad Adenauer donne son accord. Pour la première fois depuis la guerre, l'Allemagne était traitée sur une base d'égalité** avec les autres pays européens. Les bases pour la réconciliation définitive de la France et de l'Allemagne venaient d'être posées.

**Et les réflexions de celui qui est considéré comme « le père intellectuel de l'UE », Jean Monnet, commencèrent à se transformer en faits.**

### 3. LA COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER (CECA) ET LE MARCHE COMMUN EUROPEEN (MCE): L'ECONOMIE D'ABORD

En plus de la France et de l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas,

le Luxembourg et l'Italie adhèrent à la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier(CECA). La libre circulation de ces deux produits entre les six pays signataires, fut placée sous la responsabilité d'une institution supranationale, la « Haute Autorité ». De ce fait, **les pays membres de la CECA acceptaient de transférer une partie de leur souveraineté à cette organisation, une réelle innovation institutionnelle.**

**Jean Monnet**, non content de cette première expérience et toujours à l'affût de nouvelles occasions de partager sa conviction de la nécessité d'une union entre les pays européens, publia la réflexion suivante en mai 1950:

*« En réalité, l'Europe n'a jamais existé. Ce n'est pas en additionnant des souverainetés réunies en un conseil qu'une entité se crée. Il est nécessaire d'établir une vraie Europe, qui puisse elle-même parler et agir avec force et qui ait confiance en son propre futur face au monde. »*

Il n'y a pas de doute que ce sont les principes appliqués à la création de la CECA qui inspirèrent cette réflexion, laquelle fut à l'origine de la préparation et finalement de la signature du Traité de Rome, qui établit le dénommé « Marché Commun européen (MCE) ». Signé par les pays qui créèrent la CECA, le MCE se construisit, dès le début, avec la ferme intention d'ouvrir ses frontières à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. La grande nouveauté fut la claire vocation économique du Traité, sans toutefois renoncer à intégrer ultérieurement d'autres aspects de caractère politique. L'expérience a démontré que cette posture intellectuelle (commencer par ce qui est à la fois le plus facile à réaliser et le plus compréhensible pour la population de chaque pays faisant partie du Traité) a conduit à des résultats plus visibles et acceptables pour tous, que les nombreuses tentatives antérieures d'institutions plus fondées sur la rhétorique et la morale, avec peu ou pas d'orientation économique et, en définitive, avec peu ou pas d'efficacité dans la pratique.

La libre circulation des biens et services a simplifié de façon extraordinaire les mouvements à l'intérieur des frontières des pays signataires,

en supprimant les droits de douane et les contrôles plus ou moins bureaucratiques aux frontières respectives. Il en est de même pour la libre circulation des personnes avec leur propre carte d'identité nationale. En plus, elles peuvent étudier, travailler et s'installer dans n'importe quel pays du MCE. La libre circulation des capitaux a également et notablement facilité les transferts financiers entre pays.

Comme nous le verrons dans d'autres chapitres, **le principe appliqué par Jean Monnet de commencer par des aspects à caractère économique**, en laissant pour plus tard ceux à caractère politique, a permis de commencer et de progresser. **Quand les succès sont notoires, il est plus facile d'introduire des aspects à caractères plus politiques.**

## 4. INSTITUTIONS ET TRAITES: LE CIMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'UNION EUROPEENNE

Les faits démontrent que la construction européenne est très complexe, et qu'elle prendra beaucoup de temps encore. Ce qui est compréhensible compte tenu de l'expansion du nombre de ses membres. En effet, intégrer économiquement et socialement, sans parler de politiquement, 28 pays ayant de grandes différences culturelles, linguistiques, sociales, géopolitiques et, pour nombre d'entre eux, avec une faible tradition et expérience démocratiques, prend du temps. Beaucoup de temps. Le même **temps nécessaire aux institutions de l'UE** pour assumer de nouvelles responsabilités au fur et à mesure **des nouveaux traités** adoptés qui amplifient notablement son champ d'action. Je citerai les trois principales:

- **le Conseil européen**, constitué des chefs d'état ou de gouvernement. Depuis le Traité de Lisbonne (2009), il a un président, Herman van Rompuy, lequel coordonne la définition des priorités générales et des propositions de l'Union européenne adoptées par le Conseil lors de ses réunions semestrielles.
- **le Parlement européen**, créé en 1959 et formé de 78 membres à

l'origine. Il fut de caractère essentiellement consultatif jusqu'à 1979, quand eurent lieu les premières élections européennes. **Actuellement, il compte 766 députés, élus tous les 5 ans**, le même jour dans chaque pays. Ses responsabilités ont constamment augmenté, notamment à la suite des Traités de Maastricht (1992), d'Amsterdam (1997) et celui déjà mentionné de Lisbonne (2009). Ses fonctions principales sont: discuter et adopter la législation européenne, approuver le budget de l'UE, effectuer un contrôle démocratique des autres institutions et, dès à présent, nommer le président de la Commission.

· **la Commission européenne, dont le siège est à Bruxelles**, dirigée par un président et constituée d'un membre nommé par le gouvernement de chaque pays (au total 28 !). La Commission, ainsi que le Conseil européen, proposent de nouvelles lois que le Parlement discute et approuve. Le Traité de Lisbonne a doté la Commission d'un caractère plus exécutif avec le pouvoir de sanctionner les pays ou les institutions qui n'appliquent pas les lois adoptées par le Parlement.

**D'autres institutions importantes** de l'UE sont le **Tribunal de Justice** et la **Cour des Comptes**. De plus, l'introduction de l'euro, duquel nous parlerons dans le chapitre suivant, a amené à la création de la **Banque Centrale européenne (BCE)**.

Ce qui précède démontre la complexité du fonctionnement des institutions de l'Union européenne. Particulièrement parce que les responsables politiques (chefs d'état ou de gouvernement) se livrent à des exercices d'équilibristes afin que les avancées de l'Union limitent le moins possible la souveraineté de chaque état. Jusqu'à quand ?

Par ailleurs, **l'année qui précède les élections législatives** des principaux états membres (Allemagne, France, Royaume Uni) **entraîne un ralentissement dans la résolution de problèmes spécifiques** et de la construction européenne en général. Nous l'avons vécu dernièrement avec les élections allemandes et, il y a deux ans, avec les élections françaises. **Selon moi, une solution relativement facile à adopter, serait d'unifier la durée des législatures** de chaque pays, **par exemple à cinq ans, et de**



**décider que les élections dans chaque état aillent lieu la même année.** Cette décision ferait que le « coup de frein » durerait une année tous les cinq ans (**il en resterait quatre pour « travailler et construire »**) et pas comme actuellement où la « paralysie » survient chaque année ou tous les deux ans. **Je n'ai jamais rien lu ou entendu à propos d'une telle solution.** Peut-être pourrait-elle faire partie d'un futur **Traité de l'Union européenne** ?

## 5. L'EURO: ABANDON DE SOUVERAINETE, MAIS PROGRESSIVEMENT

**« La zone euro est une des innovations les plus attrayantes forgées au siècle passé. Aucun pays souhaite son implosion »** a récemment déclaré Arturo Bris, professeur à l'IMD de Lausanne, au journal suisse *Le Temps*.

**Après le Traité de Rome cinq nouveaux traités significatifs ont été signés. Le plus important de tous est celui de Maastricht (1992).** Entre autres décisions primordiales pour la construction européenne, **la création de l'Union Economique et Monétaire** fut adoptée, ce qui déboucha, dix ans plus tard, sur la mise en circulation de l'euro. Au début, il fut introduit dans 12 pays de la Communauté européenne sur 15. Ultérieurement l'euro fut adopté par, au total 17 pays et, à partir de 2014, avec l'adhésion de la Lettonie, ils en sont 18.

En plus de l'impact de l'introduction de la monnaie unique, **l'euro a entraîné la création de la Banque Centrale européenne (BCE)**, avec pour conséquence, pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, une cession importante de la souveraineté des pays ayant adopté l'euro. C'est la principale raison pour laquelle le Royaume Uni, le Danemark et la Suède renoncèrent à la monnaie unique.

Ces derniers temps on a beaucoup parlé de la crise de l'euro comme conséquence, fondamentalement, de la crise économique et financière mondiale. Cependant, il est opportun de reconnaître, comme l'ont signalé plusieurs experts dès le début de la crise, que la monnaie unique fut créée avec des carences aussi importantes que l'absence de contrôles centraux bancaires,

budgétaire et fiscal. En fait, les objectifs de la BCE se limitèrent, dans cette première étape, à maintenir la stabilité des prix (contrôle de l'inflation) et à définir et appliquer la politique monétaire de la Zone euro.

En réalité, les responsables de la mise en route de la monnaie unique savaient très bien que, s'ils voulaient partir avec tous les aspects techniques résolus, ... **probablement l'euro ne serait toujours pas sur le marché**, en raison, précisément, de la très importante cession additionnelle de souveraineté qu'elle aurait exigée. Toutefois, malgré tous ses défauts techniques, l'euro est la deuxième monnaie mondiale plus négociée après le dollar des USA.

En plus des avantages évidents que signifie le fait de disposer, pour le citoyen ordinaire, d'une monnaie unique pour voyager à l'intérieur de la zone européenne, il faut en ajouter d'autres, comme l'élimination des risques de change et des frais de conversion pour les transactions financières. Il faut admettre qu'elle limite la flexibilité dont disposaient les gouvernements pour dévaluer et redonner une plus grande compétitivité à leur économie. Toutefois en contrepartie, nous contrôlons mieux l'inflation.

En résumé, il paraît logique de conclure que « les pères de l'euro » ont appliqué le même principe que celui adopté par les « pères de l'UE »: **donner la priorité aux avantages de type économique. Celles à caractère plus politique (abandon de plus de souveraineté) pourraient s'imposer plus tard, comme une nécessité justifiée**: quand il serait pire d'abandonner l'euro que de le maintenir et de le renforcer. C'est la conclusion à laquelle finissent par arriver la majeure partie des pays de la zone euro. Soit, dans un premier temps **arriver à une union bancaire et, plus tard, à des contrôles budgétaires et fiscaux** des pays ayant adopté l'euro. Ce seront, sans doute, les prochaines étapes pour le consolider. Entretemps, il semble que les mesures introduites avant tout par la BCE ont effectivement sauvé la crise profonde de la monnaie unique.

## 6. LES CRISES ONT TOUJOURS RELANCE L'UNION EUROPÉENNE

**Dire que l'Union européenne est en crise permanente n'est pas exagéré.**

Ces crises sont plus ou moins profondes, mais elles sont toujours présentes. Actuellement, par exemple, alors que nous ne sommes toujours pas sortis de la crise financière et de celle de l'euro, la prochaine semble approcher: le risque d'une très faible participation aux élections au Parlement européen en mai prochain, ce qui permettra aux mouvements anti-UE, qui se développent dans plusieurs pays, de gagner du terrain. Pourtant, comme nous le verrons par la suite, l'expérience a démontré que, après chaque crise, des solutions sont trouvées pour **réactiver la construction européenne**. Et même pour qu'elle en sorte renforcée.

**Les causes des crises sont soit internes à l'UE ou externes, ou une combinaison des deux.**

Ainsi, par exemple, dès le début, en 1954, les six pays fondateurs de la CECA souhaitèrent promouvoir la Communauté européenne de la Défense. L'Assemblée Nationale française s'y refusa. Elle n'accepta pas le fait que cette nouvelle initiative exigeait un contrôle supranational. Pour les « pères fondateurs de l'EU », il était clair qu'ils **avaient voulu aller trop loin trop tôt**. La crise qui s'ensuivit fut à la source du projet de Marché Commun européen, avec pour objectif, au début, d'une intégration clairement économique.

D'autres exemples de **crises internes** ont été, et continuent d'être, celles que nous pourrions qualifier « **d'apprentissage** », soit la nécessité d'apprendre à travailler en commun avec les états membres actuels et avec ceux qui continuent à s'incorporer (le dernier, il y a quelques mois, la Croatie). Apprendre à travailler, non seulement avec des pays qui ont une histoire, une culture et une situation économique et sociale souvent très différentes, mais aussi avec des chefs d'Etat ou de gouvernement changeants en fonction des élections législatives de chaque pays. Ce processus, permanent, génère des situations de crise plus ou moins marquées.

Se sont également produites des crises que nous pourrions appeler de « **personnalité** » très forte de certains chefs d'Etat ou de gouvernement, comme, par exemple, quand le Général de Gaulle décida d'apposer son veto par deux fois (en 1963 et en 1967) à l'entrée du Royaume Uni au MCE ou, plus tard, quand Margaret Thatcher exigea de diminuer la contribution

économique de son pays à l'UE pendant cinq ans. Une autre crise d'origine interne fut provoquée, en 2005, par le vote négatif des électeurs de France et des Pays-Bas sur le projet de Traité pour une Constitution européenne. En réalité, il s'agissait plutôt d'un « vote de punition » contre les gouvernements respectifs que contre le projet en soi. Une information insuffisante des électeurs fut aussi considérée comme un motif du refus.

Il est notoire que plusieurs crises ont été la conséquence de **causes externes** à l'UE comme, par exemple, en 1956 la guerre du Canal de Suez, en 1973 la crise du pétrole, entre autres, alors que les crises financières et de l'euro qui nous affectent actuellement ont été provoquées par une **combinaison de causes externes et internes**. Dans le cas de l'euro, par exemple, les pays de la zone euro ont fait leur devoir, supportés très positivement par la déclaration du Président de la Banque Centrale européenne, quand, il y a quelques mois, en pleine crise de l'euro, il a annoncé qu'il ferait tout le nécessaire pour le maintenir. Il a été unanimement reconnu qu'il a ainsi contribué à son sauvetage.

En résumé, la construction européenne, en crise quasi permanente, a toujours trouvé (et tout porte à croire qu'elle le fera à l'avenir) les solutions nécessaires pour sa réactivation. Que ce soit en introduisant des mesures flexibles comme celle d'une Europe à vitesses distinctes (objectif identique pour chaque pays à atteindre dans des délais différents) ou d'une Europe à deux niveaux (avec une monnaie unique ou non, par exemple).

**Jean Monnet** le résuma très bien: « **J'ai toujours pensé que l'Europe se construirait avec des crises, et qu'elle serait le résultat des solutions trouvées pour les résoudre** ».

## 7. PLUS D'EUROPE

**Depuis la création du Marché Commun européen, il y a presque 60 ans, le monde a changé de manière extraordinaire:**

- Le nombre de pays est passé de 74 à plus de 200, pendant que l'UE est passée de 6 à 28.
- La croissance démographique s'est beaucoup plus accélérée hors de

l'Europe. En effet, en 1960 les états actuels de l'UE comptaient 17% de la population mondiale alors que maintenant ses 500 millions d'habitants n'en représentent plus que 7% et que ce pourcentage ne sera plus que d'environ 5,5% à l'horizon 2040. Entretemps, le PIB de l'Union aura perdu la moitié de son poids relatif actuel. Il convient également de souligner que les grands problèmes qui affectent le monde sont toujours plus de caractère planétaire (le changement climatique, l'eau, l'énergie, le terrorisme, les pandémies, les migrations, etc.).

- Enfin, l'issue de la guerre froide a favorisé la globalisation et les accords multilatéraux. Actuellement, le développement des grands pays émergents nous fait entrer dans une espèce de **monde multipolaire**, c'est-à-dire que l'hégémonie n'est plus, comme auparavant, répartie entre trois (EUA, UE et Japon). Se sont ajoutés de nouveaux pays, comme la Chine et l'Inde (qui comptent à eux deux 35% de la population mondiale), et, très prochainement, la Russie et le Brésil.

Pour négocier positivement avec ces nouveaux blocs politico-économiques, il est indispensable de pouvoir le faire sur la base d'une position forte que, pour le moment, l'UE n'a pas. Il faut reconnaître que ces dix dernières années nous nous trouvons dans une sorte d'impasse. **Angela Merkel** l'a reconnu quand elle a déclaré, en juin 2012 (plus d'un an avant les élections allemandes): « **Nous avons besoin de plus d'Europe**. L'Europe doit non seulement renforcer sa monnaie unique, mais aussi, par-dessus tout, renforcer son union politique, ce qui implique qu'elle soit dotée de plus de pouvoirs afin qu'elle détienne le contrôle et la force pour négocier au nom de tous les pays qui la composent ».

Pour résumer, « **que veut dire plus d'Europe** » ?

- **dans le domaine économique et financier**, introduire un réel contrôle bancaire des pays qui ont adopté l'euro. En même temps, un contrôle des budgets et de la politique fiscale de chaque pays afin que ceux-ci respectent les paramètres convenus.
- **dans le domaine institutionnel**, limiter les décisions

intergouvernementales, c'est-à-dire, des chefs d'Etat ou de gouvernement qui constituent le Conseil européen, et promouvoir les décisions institutionnelles, en dotant le Parlement de plus de pouvoir législatif, et la Commission de plus de pouvoir exécutif.

- **en matière de défense**, établir une véritable politique commune de sécurité et de défense face à l'extérieur (ces dernières années les dépenses militaires des pays membres ont décri de 28%). Cette politique de défense commune devrait tenir compte des nouveaux défis, tels que le terrorisme, la piraterie, les attaques cybernétiques, l'application des nouvelles technologies numériques dans le domaine militaire, entre autres, mais aussi constituer une force d'intervention suffisamment dotée.

- **en matière de formation, recherche et innovation**, consacrer des moyens importants à ces activités pour resituer l'Europe dans les pays d'avant-garde.

- **dans le domaine politique**, transformer le Conseil européen en un Sénat avec des fonctions de chambre territoriale.

Il est évident que pour prendre de telles décisions et d'autres, une forte volonté politique de tous les pays membres est indispensable, **car les états devraient accepter une cession de souveraineté de plus en plus grande**. Sans cette volonté et le leadership nécessaire pour atteindre ces objectifs, l'Europe pourra difficilement participer à chances égales dans le monde multipolaire qui se construit. Il est impératif que tous, gouvernants et gouvernés, aient cette volonté ainsi que la conviction que leurs intérêts nationaux seront mieux servis par une action collective que par des actions isolées de chaque état.

Dans ce sens, **les prochaines élections au Parlement européen du mois de mai 2014** offrent une nouvelle opportunité d'augmenter le caractère démocratique des institutions européennes, étant donné que le nouveau président de la Commission de Bruxelles devrait être le chef de liste du parti le plus voté. Une raison supplémentaire pour que les citoyens de l'Union européenne votent massivement en pensant européen et non national, comme cela a été trop souvent le cas dans le passé.

## 8. L'EUROSEPTICISME AUGMENTE : POURQUOI ?

Quel rôle représente l'Union européenne dans nos vies ? Est-il positivement déterminant ? Peut-il l'être davantage ? Vaut-il la peine de continuer de faire des efforts pour sa construction ? Ne serait-il pas préférable de se séparer et de continuer notre chemin comme un état indépendant ? De laisser tomber l'euro et retourner aux monnaies nationales ?

Ces questions et d'autres similaires se posent à un nombre croissant de citoyens de plusieurs pays importants, comme le Royaume Uni, la France et les Pays-Bas. En Espagne également bien que, pour le moment, d'une façon moins marquée. **Ce sont ceux qui s'autoproclament « euroseptiques ».** Ou, pire, **ceux qui se déclarent clairement hostiles à l'UE.** Et leur nombre augmente. Pourquoi ?

Les causes sont diverses, survenues surtout durant la longue période de crise économique et financière actuelle. En fait, **l'eurosepticisme augmente** essentiellement pour les motifs suivants :

- **les plans d'austérité et les « coupes budgétaires »** qui affectent surtout **l'état de bien-être économique**, touchent négativement des millions de citoyens, particulièrement ceux des pays du sud de l'UE (bien que leur endettement et un déficit de plus en plus importants laissent présager que, tôt ou tard, il y aurait lieu de freiner et de faire marche arrière).
- **l'incapacité des dirigeants européens de communiquer à leurs concitoyens**, spécialement aux nouvelles générations, les objectifs clés de la construction européenne (la paix, le bénéfice d'affronter la globalisation conjointement plutôt qu'individuellement, la libre circulation, la formation internationale et l'équivalence des diplômes, la monnaie unique, etc.).
- **l'effet négatif** provoqué par le secteur de plus en plus important **des moyens de communication** qui jugent préférable de dramatiser les problèmes et les aspects les moins positifs, qui existent, alors qu'ils ne font qu'effleurer les positifs, qui sont plus nombreux mais, malheureusement, moins médiatiques. Je mentionne ici, à titre d'exemple, le livre très critique envers l'UE, *Goodbye Europe*, publié en

2006 et écrit par deux économistes italiens reconnus, Alberto Alesina et Francesco Giavazzi. Ou, l'année dernière, quand le Prix Nobel de la Paix a été attribué à l'Union européenne. Des commentaires douteux et même négatifs parurent dans la majorité des pays, notamment en Espagne, questionnant l'opportunité de ce prix, alors que, pour trouver une période de plus de soixante années sans guerres entre les pays de l'UE, il faut retourner six siècles en arrière ...

Il est vrai aussi que le **rôle excessif des chefs d'état ou de gouvernement** du Conseil européen dans les décisions clés, crée un réel sentiment de déficit démocratique. Avec le même effet que les étapes de *stop and go* qui se produisent l'année qui précède les élections législatives d'un pays important, comme discuté dans le chapitre 4 de ce livre.

C'est pourquoi le spectre de l'eurosepticisme pourrait se développer lors des prochaines élections européennes de mai 2014. Si la participation globale est inférieure aux 45% de 2009 et qu'une proportion importante d'euroseptiques s'installe au Parlement.

Il reste à espérer et souhaiter que **les campagnes électorales des partis politiques espagnols**, et celles des autres pays, **conduisent à proposer les meilleurs candidats** pour contribuer positivement au développement de l'UE, en évitant au maximum les traditionnelles luttes politiques au plan national. **Afin de faire avancer la construction européenne au lieu de la freiner une fois de plus.**

## 9. PLUS DE PEDAGOGIE

**L'Union européenne sera**, ne nous leurrions pas, **ce que voudront finalement ses citoyens**. Ceux de tous les pays qui la composent. Ceux qui, tous les cinq ans, ont la possibilité d'exprimer par les urnes ce qu'ils aimeraient vraiment pour définir le « personnage », dont le profil est encore peu défini, que nous pourrions appeler **citoyen européen**. Un citoyen qui serait orgueilleux de l'être, pas seulement de son pays d'origine, mais aussi pour son appartenance à une Union supranationale qui le protège et le défend, qui lui permet d'accéder, sans frontières ni limitations, à



d'autres cultures, à se former et de s'installer où il le désire. Que cette Union supérieure soit capable de lui offrir des réponses plus positives à ses problèmes que celles que pourrait lui proposer, isolément, son pays d'origine, aussi grand soit-il.

Cette définition, encore très éloignée de la réalité, devrait être l'objectif à atteindre lorsque la construction européenne se consolidera.

Toutefois, nous ne devons pas oublier que, tous les cinq ans **de nouvelles générations de citoyens ont le droit de vote au Parlement européen**. Ces générations chaque fois plus éloignées de celles qui vécurent directement ou indirectement les conséquences de la Seconde Guerre Mondiale, dont la fin favorisa le début de l'Union européenne avec un premier objectif, aujourd'hui atteint et consolidé: **la PAIX**.

Ces nouvelles générations et les futures, qui considèrent comme acquises, comme naturelles, la paix, la libre circulation sans frontières ni douanes, la monnaie unique, les cours internationaux Erasmus, etc. ont besoin d'informations, des informations qui provoquent de l'enthousiasme, et pas seulement pour ce qui a été accompli. Egalement pour ce qui est en train de se faire et pour ce qu'il y aura encore lieu de faire. En quelques mots, **plus de pédagogie** est nécessaire. Et si l'on en juge par les eurosceptiques et l'hostilité croissante dans presque tous les pays de l'UE, ce plus de pédagogie serait aussi très utile aux générations actuelles. Cet effort devrait se faire à différents niveaux:

- **par les propres institutions de l'UE**, c'est-à-dire le Conseil européen, le Parlement et la Commission. Elles devraient définir un plan de communication objectif et facilement compréhensible et le faire exécuter par chaque gouvernement des pays de l'UE, pour rappeler les motifs qui amenèrent à sa fondation après la Deuxième Guerre Mondiale, les succès évidents atteints jusqu'à présent, les améliorations qui se produisent constamment dans le fonctionnement de l'Union pour augmenter son niveau démocratique et la solidité de ces progrès, sans cacher les difficultés inhérentes à un projet aussi complexe, ni les étapes qui manquent pour atteindre un niveau d'efficacité pleinement satisfaisant.

**Pour assurer que les nouvelles générations de tous les pays** reçoivent cette information de manière objective et complète, **quelques heures de cours**

**devraient être obligatoires la dernière année des études secondaires et les deux premières années de toutes les études universitaires, ainsi que dans les écoles spécialisées.** Ceci permettrait de discuter et de débattre de l'origine et de l'évolution de la construction européenne et, en particulier, des grands avantages d'appartenir à une UE solide.

· **jour de l'Europe.** Il s'agit du 9 mai de chaque année, instauré en 1985 en souvenir du jour de la déclaration de Robert Schuman annonçant la création de la CECA. Aujourd'hui c'est un jour qui passe pratiquement inaperçu pour la plupart des citoyens de l'UE. **Les institutions, les gouvernements et les moyens de communication** devraient profiter de cette date, chaque année, pour faire du «bruit positif» sur l'UE, de la même façon que sont célébrés la majorité des «jours mondiaux» officiellement proclamés.

· il reste à espérer aussi que les **moyens de communication européens** contribuent à souligner les bonnes nouvelles provenant de l'UE, tout au moins avec la même ardeur qu'ils traitent les mauvaises.

Fondamentalement, nous devons tous veiller à ce que nos enfants, petits-enfants et les générations qui suivront, qui sont toujours plus éloignés des conséquences de la Seconde Guerre Mondiale, sachent qu'une des raisons, si ce n'est la principale, qui a permis aux pays européens de l'UE de vivre presque soixante-cinq ans de suite en paix est, précisément, l'existence de cette même Union.

**Faire plus de pédagogie,** c'est contribuer à **faire plus d'Europe et à mieux définir le profil du citoyen européen,** en tant que membre d'une future Confédération européenne (CE) ou d'Etats Unis d'Europe (EUE).

## 10. LE CAS PARTICULIER DE LA SUISSE: EN DEHORS DE L'UE, MAIS EN MARCHE VERS L'INTEGRATION

**Le cas de la Suisse est très singulier.** Étant donné son poids économique et financier, sa situation au centre géographique de l'Europe, elle mérite un chapitre pour tenter de mieux le comprendre.

Depuis la création du MCE par les six pays fondateurs, la Suisse, devinant l'importance que pourrait avoir, à long terme, une intégration de caractère de plus en plus politique, a cherché une solution alternative de type économique pour les pays qui, comme elle, ne souhaitaient ou ne pouvaient pas entrer. A son initiative, **l'Association européenne de Libre Echange (AELE)** fut créée en 1960. Au début, firent partie de l'Association, en plus de la Suisse, l'Autriche, la Finlande, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suède, avec l'objectif de supprimer, ou tout au moins de diminuer, les obstacles douaniers dans le commerce entre chacun de ses membres et, à l'époque, la déjà dénommée **Communauté Economique européenne (CEE)**. Il s'agissait d'une solution intermédiaire, une sorte d'antichambre avant d'intégrer, éventuellement, la CEE. Dans ce sens, le gouvernement suisse de l'époque (1961) fit une demande d'adhésion à la CEE. En fait la Suisse n'est jamais entrée en négociation. Toutefois, elle n'a jamais retiré officiellement sa demande ...

Entre 1960 et 1988, la Suisse, comme les autres membres de l'AELE, signèrent de nombreux accords de libre-échange avec la CEE jusqu'au moment où, à l'initiative de Jacques Delors qui à l'époque présidait la Commission de Bruxelles, **l'AELE fut poussée vers une forme plus intégrée, l'Espace Economique européen (EEE)** dans lequel les traités et les décisions n'intervenaient plus entre chaque pays de l'EEE et la CEE mais entre celle-ci et l'EEE, ce qui entraîna un certain abandon de souveraineté.

Après trois ans d'âpres négociations, **la Suisse signa un accord pour s'intégrer à l'EEE et le soumit au vote du peuple suisse** le 6 décembre 1992. L'accord fut rejeté par 50,3% des votants. Depuis lors, tous les gouvernements qui se sont succédé, traumatisés par ce résultat serré mais négatif, ont cherché et trouvé de nouvelles formules de rapprochement avec l'UE actuelle par la signature d'Accords Bilatéraux selon lesquels, en pratique, la Suisse s'adapte à la législation de l'UE avec, au minimum, deux désavantages principaux:

- la Suisse ne peut participer à la rédaction, la discussion et l'adoption des nouvelles lois du Parlement européen.
- étant donné que les Accords sont signés à un moment donné et que les lois évoluent, ceux-ci ne tardent pas à se trouver hors du contexte recherché.

Malgré ces limitations, du fait que la Suisse exporte 60% de sa production aux pays de l'UE, son gouvernement a demandé la négociation d'un troisième Accord Bilatéral, ce que la Commission de Bruxelles considère avec beaucoup de réticence.

D'autre part, il est vrai que la Suisse se singularise à plus d'un égard comme, par exemple, par sa dénommée « démocratie directe », sa neutralité, une gestion austère de son économie avec un taux de TVA de 8%, des indices de chômage et d'inflation très bas, une monnaie très solide, un secteur agricole important et fortement subventionné, etc.

Malgré tout, un observateur objectif considère **que la Suisse, tôt ou tard, entrera dans l'Union européenne: quand les inconvénients de n'être pas membre de plein droit dépasseront significativement les avantages.** Comme, par exemple, quand sera signé l'accord de libre-échange EUA-UE dénommé *Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP)* actuellement en négociation. L'économie suisse pourrait en effet être affectée de manière très négative. Ou quand le secret bancaire sera définitivement aboli. Il est symptomatique de constater que les banques suisses commencent à se rendre compte que sans secret bancaire, la place financière suisse serait bien mieux protégée au sein plutôt que hors de l'UE.

**En résumé, l'intégration de la Suisse est, en fait, une question de temps ...**

Maintenant, il n'y a pas de doute que la récente décision du peuple suisse (50,3% des votants et la grande majorité des cantons) limitant l'immigration de quelque provenance que ce soit, également de l'Union européenne, obligera le gouvernement suisse et la Commission de Bruxelles à un **exercice de négociations encore plus compliqué au cours de ces trois prochaines années.** Selon le résultat, l'éventuelle intégration de la Suisse dans l'UE s'en verrait encore retardée, ou peut-être accélérée, si la position de Bruxelles s'avérait tellement intransigeante qu'elle affecterait la validité d'une partie très importante des accords bilatéraux, laissant la Suisse tellement isolée au sein de l'Europe **qu'elle pourrait se voir contrainte à reconsidérer sa position.**

## 11. LA FONDATION JEAN MONNET POUR L'EUROPE

Je souhaite maintenant me référer au **rôle didactique essentiel joué par la Fondation Jean Monnet pour l'Europe**, dont le siège se trouve au campus de l'Université de Lausanne, en Suisse. **Fondée en 1978 par Jean Monnet, le « père idéologique » de l'UE**, elle conserve l'ensemble de ses archives, ainsi que celles des autres fondateurs et acteurs (Robert Schuman, Marjolin, Taviani, etc.). De plus, une bibliothèque et un centre de documentation spécialisés ont été créés, au service des chercheurs et spécialistes du monde entier intéressés à connaître l'histoire et le développement de la construction européenne. La Fondation édite les *Cahiers rouges*, très bien documentés, sur des thèmes européens, historiques ou d'actualité. Jusqu'à présent elle en a publié 215 exemplaires. Il est intéressant de consulter la page web de la Fondation: [www.jean-monnet.ch](http://www.jean-monnet.ch)

L'institution est également un centre de conférences, de colloques et de débats internationaux où des professeurs, experts, hauts responsables politiques, diplomates, etc. débattent de thèmes d'actualité en relation avec l'UE. Ainsi, par exemple, **en juin 2013 la Fondation et la Real Academia de Ciencias Económicas y Financiaras de España** (je suis membre des deux institutions) dans un acte académique conjoint, ont organisé une journée de conférences, prononcées par d'éminentes personnalités, sur le thème « L'Union européenne au-delà de la crise ». Elles furent suivies de plus de deux heures de riches débats. En début d'année 2013, **Martin Schultz, Président du Parlement européen**, a donné une conférence et en octobre dernier deux journées furent consacrées, conjointement avec **The European Institute de Washington** au thème « Quelles solidarités euro-américaines dans un monde multipolaire ? » avec la participation active de 24 personnalités des deux continents. En général, le nombre de personnes assistant à ces manifestations, toutes publiques, oscille entre 200 et 400, une partie d'entre eux étant constituée d'étudiants de l'Université de Lausanne. Certaines des conférences et leurs débats sont publiés postérieurement dans un *Cahier rouge*. **Le président de la Fondation est,**

**actuellement, l'Espagnol José María Gil-Robles, ancien président du Parlement européen.**

Un autre aspect à souligner de l'œuvre didactique de la Fondation est la récente création d'un **DVD intitulé « Europe Unie: rêve ou réalité »** surtout destiné à un public jeune. On peut le visionner sur le web de la Fondation. A noter que la Fondation reçoit tout au long de l'année la visite d'un grand nombre d'étudiants de niveaux secondaire – supérieur et universitaire.

Pour terminer, il y a lieu d'indiquer que 90% du budget annuel de la Fondation (de l'ordre de un million de francs suisses) est financé par la Confédération, le Canton de Vaud et la ville de Lausanne. Ceci bien que la Suisse ne soit pas membre de la l'UE, cela mérite d'être souligné. Ce qui démontre aussi **l'intérêt de la Confédération helvétique d'être entourée de pays « unis ».**

## Epilogue

---

Au moment où j'écris ces lignes (décembre 2013), **trois options très différentes se dessinent pour le futur de l'Union européenne:**

**1a. Sa rupture pure et simple.** Elle est souhaitée par ceux qui défendent des positions ultraconservatrices d'extrême droite. Retour vers le passé. Chaque pays récupère sa pleine souveraineté nationale. Et son ancienne monnaie.

Le principal inconvénient, entre autres, est que la **PAIX**, le premier objectif de l'Union européenne aujourd'hui atteint, serait à nouveau compromise. En d'autres mots, l'Europe pourrait revenir socialement, économiquement et politiquement à des situations malheureuses ayant prévalu pendant plusieurs siècles, quand la guerre était la solution pour résoudre des problèmes entre pays. De plus, chacun perdrait une grande

capacité de compétition face aux grands blocs économiques et aux pays émergents les plus importants.

**2a. Accepter l'Union mais en limitant son action à des domaines économiques.** C'est l'option que défendent, plus ou moins, les « eurosceptiques »: chaque état récupère sa souveraineté politique, en limitant les responsabilités du Parlement européen et de la Commission de Bruxelles à des questions purement économiques. Cette solution, non seulement risquerait de faire disparaître l'euro mais affecterait négativement la capacité de négociation de l'UE dans le monde globalisé et multipolaire qui se développe. En plus, l'expérience a prouvé qu'il est difficile de maintenir une UE limitée aux aspects économiques, sans le pouvoir politique pour les faire appliquer.

**3a. Continuer la construction européenne pour arriver, finalement, à une Union pleinement intégrée, comme des Etats-Unis d'Europe (EUE) ou une Confédération européenne (CE).** Quels que soient le temps nécessaire et l'abandon de souveraineté que cela implique. C'est, jusqu'à présent, l'option à long terme que poursuivent la grande majorité des états membres et ceux qui sont en liste attente pour y entrer.

---

Inutile de dire que c'est l'option que défend l'auteur de ce livre, **en essayant de faire comprendre à tous, particulièrement aux nouvelles générations, ce que nous devrions savoir et ne pas oublier de l'Union européenne.** Et, pour la consolider, nous tous qui croyons en elle, en espérant que nous sommes la grande majorité, **devrions voter massivement en clé européenne lors des prochaines et des successives élections au Parlement européen.**

# Bibliographie consultée

## Livres

-AGLIETTA, Michel y BRAND, Thomas, «Un NEW DEAL pour l'Europe », Odile Jacob, Paris, 2013

-FONTAINE, Pascal, « Jean Monnet. Actualité d'un bâtisseur de l'Europe Unie », Fondation Jean Monnet pour l'Europe (FJMPLE), Lausanne, 2013.

-GEREMEK, Bronislaw et participants au colloque « Construction européenne: crises et relances » FJMPLE, Lausanne, 2008.

-LUKASZEWSKI, Jerzy, « Jalons de l'Europe », FJMPLE, Lausanne, 1985.

-MONNIER, Alain, « Démographie contemporaine de l'Europe », Armand Colin, Paris, 2006.

-Livre sur l'acte académique conjoint "L'Union européenne au-delà de la crise", entre la FJMLE et la Real Academia de Ciencias Económicas y Financieras de España (RACEF), Lausanne, 2013

-RIEBEN, Henri, divers "cahiers rouges", FJMPLE,

. « L'EUROPE, une longue marche », Lausanne, 1985.

. « Des guerres européens à l'Union de l'Europe », Lausanne, 1987.

. « Réconcilier et unir les européens », Lausanne, 1995.

. « Vivre la naissance de l'Europe Communautaire », Lausanne, 1999.

. « A l'écoute de Jean Monnet », Lausanne, 2004.

ROUSSEL, Eric « JEAN MONNET 1888-1979 », Fayard, Paris, 1996.

## Quotidiens

-DANIEL, José, « Lo que todos deberíamos saber y no olvidar de la Unión Europea, en especial las nuevas generaciones », journal "on line", "Via Empresa", Sant Cugat del Vallès, septembre-novembre, 2013.

-DÉLÉTROZ, Alain, « L'Union européenne félicitée pour ses oeuvres passées. Et futures ? » Le Temps, CH, 17-10-12.



-ETWAREEA, Ram, « L'Europe en panne ? Pas vraiment », Le Temps, CH, 29-6-13.

-FISCHER, Joschka, « Peut-on souhaiter bonne année à l'Europe ? », Le Temps, CH, 7-1-13.

-GARCÍA MONTALVO, José, « Unión bancaria: solución o sucedáneo? », Dinero, (la Vanguardia), Barcelona, 30-6-13.

-HINOJOSA, Silvia, “Europa prepara las urnas”, la Vanguardia, Barcelona, 6-10-13.

-LEVRAT, Nicolas, « Europe: un Prix Nobel de la paix presque mérité », le Temps, CH, 11-12-12.

-NORDMANN, François, « Où sera l'Europe dans cinq ou dix ans ? », le Temps, CH, 27-8-13.

-POU, Víctor, « UE: la última oportunidad » la Vanguardia, Barcelona, Septiembre, 2013.

-POU, Víctor, “La fragmentación de la Unión Europea”, la Vanguardia, Barcelona, octubre, 2013.

-REQUEJO, Ferran, “El secuestro de Europa”, la Vanguardia, Barcelona, 30-9-13.

-ROCA JUNYENT, “Ahora Europa”, la Vanguardia, Barcelona, 24-9-13.

-VEYA, Pierre, “L'Allemagne, ses choix, nos intérêts », le Temps, CH, 9-9-13.

-WERLY, Richard, «Un prix pour l'Europe de demain », le Temps, CH, 13-10-12.

-WERLY, Richard, « Malgré ses fractures, l'UE reçoit le Prix Nobel de la Paix », le Temps, CH, 13-10-12.

-WERLY, Richard, « Modifier les traités reste un casse-tête pour l'Union européenne », le Temps, CH, 14-12-12.

-WILKINSON, John William, « Cada vez hay menos ciudadanos europeos que sientan entusiasmo por la Unión Europea », Dinero (la Vanguardia), 13-10-13.



## José Daniel (1934)

Licencié en Sciences Economiques et Commerciales (1955) de l'Ecole Supérieure de Commerce de Barcelone, a développé toute sa carrière professionnelle dans la société Nestlé (1957-2002) :

- 22 ans chez Nestlé España SA, de laquelle il fut Directeur général et Président ;
- 23 ans au siège central de Nestlé SA, en Suisse, du quel il fut membre de la Direction générale et, pendant cinq ans, membre du Comité Exécutif (trois personnes en charge de la direction des affaires de Nestlé au niveau mondial) ;

Actuellement, José Daniel est membre du Conseil de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, à Lausanne (depuis 1987) et Académicien correspondant pour la Suisse de l'Académie Royale des Sciences Economiques et Financières d'Espagne (depuis 2001).